

Fiche de produit

Règlement délégué (UE) n° 626/2011

Nom du fournisseur ou marque commerciale	Beko
Référence du modèle	BEHPI 120/ BEHPI 121 8501023200
Référence(s) du modèle intérieur	8501033200
Référence du modèle extérieur	BEHPI 120/ BEHPI 121 8501023200
Niveaux de puissance acoustique intérieurs (mode «refroidissement»)	56 dB
Niveaux de puissance acoustique intérieurs (mode «chauffage»)	56 dB
Niveaux de puissance acoustique extérieurs (mode «refroidissement»)	60 dB
Niveaux de puissance acoustique extérieurs (mode «chauffage»)	60 dB
Dénomination de l'agent réfrigérant	R32
PRP de l'agent réfrigérant	675
<p>Les fuites de réfrigérants accentuent le changement climatique. En cas de fuite, l'impact sur le réchauffement de la planète sera d'autant plus limité que le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) du réfrigérant est faible. Cet appareil utilise un réfrigérant dont le PRP est égal à 675. En d'autres termes, si 1 kg de ce réfrigérant est relâché dans l'atmosphère, son impact sur le réchauffement de la planète sera 675 fois supérieur à celui d'1 kg de CO₂, sur une période de 100 ans. Ne tentez jamais d'intervenir dans le circuit frigorifique et de démonter les pièces vous-même et adressez-vous systématiquement à un professionnel.</p>	
Mode «refroidissement»	
Coefficient d'efficacité énergétique saisonnier (SEER)	7,1
Classe d'efficacité énergétique	A++
Consommation annuelle d'électricité	Consommation d'énergie de 173 kWh par an, déterminée sur la base des résultats obtenus dans des conditions d'essai normalisées. La consommation d'énergie réelle dépend des conditions d'utilisation et de l'emplacement de l'appareil.
Charge nominale	3,5 kW
Mode «chauffage»	
Coefficient de performance saisonnier (SCOP) (saison moyenne)	4,1
Classe d'efficacité énergétique (saison moyenne)	A+
Consommation annuelle d'électricité (saison moyenne)	Consommation d'énergie de 888 kWh par an, déterminée sur la base des résultats obtenus dans des conditions d'essai normalisées. La consommation d'énergie réelle dépend des conditions d'utilisation et de l'emplacement de l'appareil.
Coefficient de performance saisonnier (SCOP) (saison plus chaude)	-
Coefficient de performance saisonnier (SCOP) (saison plus froide)	-
Classe d'efficacité énergétique (saison plus chaude)	-
Classe d'efficacité énergétique (saison plus froide)	-

Consommation annuelle d'électricité (saison plus chaude)	- kWh/an
Consommation annuelle d'électricité (saison plus froide)	- kWh/an
Charge nominale (saison moyenne)	2,6 kW
Charge nominale (saison plus chaude)	- kW
Charge nominale (saison plus froide)	- kW
Puissance déclarée (saison moyenne)	2,3 kW
Puissance déclarée (saison plus chaude)	- kW
Puissance déclarée (saison plus froide)	- kW
Capacité de chauffage d'appoint (saison moyenne)	0,3 kW
Capacité de chauffage d'appoint (saison plus chaude)	0,0 kW
Capacité de chauffage d'appoint (saison plus froide)	0,0 kW